

[Text]

Alors, nous allons continuer à faire de la promotion pour ce programme puisque nous sommes convaincus, en tout état de cause, qu'il est très bénéfique pour le citoyen qui en tire avantage.

Le président: Une dernière question?

M. Tousignant: Oui. Il me reste dix minutes, monsieur le président?

Le président: Cinq.

M. Tousignant: Cinq minutes, d'accord. Est-ce que vous entrevoyez, à court terme, une possibilité d'accepter les édifices publics, tels les églises, les halls publics, les salles paroissiales, qui sont des « gruge pétrole » énormes et qui deviennent des fardeaux absolument impossibles à supporter pour les municipalités. On parle de \$8,000 à \$10,000 pour chauffer des églises et des salles publiques. Est-ce que vous pensez qu'il y aura une possibilité de...? Vraiment, ce sont ces organisations-là qui auraient besoin d'être isolées, et qui auraient besoin également de pouvoir bénéficier du programme de conversion du système de chauffage.

M. Lalonde: Monsieur Tousignant, j'ai reçu beaucoup de lettres à ce sujet, et je dois vous dire que j'ai de la sympathie pour les représentations que vous faites.

Nous ne voulions pas étendre le programme tant que nous n'avions pas mis sur pied le programme de certification des entrepreneurs. Nous venons de le mettre en marche à partir du 1^{er} novembre et les certifications sont en train de se faire. J'ai demandé à mes fonctionnaires de faire une révision complète du programme, de façon à viser en particulier deux choses: est-ce que c'est le moment d'avancer la date de construction qui rend une maison éligible? A l'heure actuelle c'est le 1^{er} janvier 1961; est-ce qu'on devrait augmenter ou rapprocher le nombre des années? Deuxième question: est-ce qu'on doit se limiter aux résidences domiciliaires ou étendre le programme à certains autres édifices? Nous sommes en train d'étudier ceci. J'espère avoir un rapport au début de 1982.

Le président: Merci, monsieur Tousignant. Monsieur Kelly.

Mr. Kelly: Thank you, Mr. Chairman.

We have been talking a lot about conservation, tonight. Could you bring us up to date with whatever progress has been made by Canertech in promoting alternate energy technology?

Mr. Lalonde: I had a meeting today with the officials of Canertech. The company has been set up. It is operating in Winnipeg. It has had a reasonably slow start in the sense that it needed staffing and, secondly, that it had to develop a program of capital expenditures over the next few years. This has been completed in the last few weeks. I have had an opportunity to review this particular approach.

As you know, we have contributed \$20 million to start this corporation. However, it has been stated that additional funds would be made available to the corporation as needs would require.

[Translation]

be done. This is why we are going to continue to promote this program because we are convinced that it is very helpful to those citizens who can take advantage of it.

The Chairman: One last question?

Mr. Tousignant: Yes. Do I not have 10 minutes left, Mr. Chairman?

The Chairman: Five.

Mr. Tousignant: Very well. Five minutes. Do you foresee the possibility, in a short term, making eligible for this program, public buildings such as churches, town halls and parish meeting rooms, which are real "fuel-eaters" and which the municipalities are finding harder and harder to support? I believe the heating of churches and public halls costs somewhere between \$8,000 and \$10,000. Do you think that is a possibility? I believe that these are the buildings which should be isolated and which should be able to take advantage of the heating system conversion program.

Mr. Lalonde: Mr. Tousignant, I must say that I received many letters on this matter and that I am sympathetic with your views.

We did not wish to extend the program until we had set up the entrepreneur creditation program. This program has only been in operation since November 1 and we are slowly getting out the accreditations. I have asked my officials to carry out a complete re-examination of the program in view of answering two questions: would houses be eligible if we advanced the date of construction? (At the present time, it is set at January 1, 1961, but the question is whether or not we should increase or decrease the number of years). The second question is the following: should we limit this program to family dwellings or extend it to other types of buildings? We are studying this and I hope to have a report on it by the beginning of 1982.

The Chairman: Thank you, Mr. Tousignant. Mr. Kelly.

M. Kelly: Merci, monsieur le président.

Ce soir, nous avons beaucoup parlé de la conservation. Pourriez-vous nous dire quels progrès ont été faits par Canertech en ce qui concerne la promotion de technologies de sources énergétiques de rechange?

M. Lalonde: J'ai justement rencontré des représentants de Canertech aujourd'hui. La société a été fondée et elle a son siège à Winnipeg. Son démarrage a été plutôt lent parce qu'elle avait besoin de beaucoup de personnel et aussi parce qu'elle a dû élaborer un programme d'investissements pour les quelques prochaines années. Ce travail a été fait au cours des dernières semaines. J'ai moi-même eu l'occasion de réexaminer l'approche qui a été adoptée.

Comme vous le savez, nous avons contribué quelques 20 millions de dollars au financement de cette société. Mais nous avons déjà dit que si cette dernière a besoin de fonds supplémentaires, nous les lui fournirons.